Zeitschrift: L'Hôtâ

Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien

**Band:** 24 (2000)

Artikel: La Lutte contre l'alcoolisme dans le Jura catholique à la Belle Époque

(1880-1914)

Autor: Donzé, Pierre-Yves

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1064413

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME DANS LE JURA CATHOLIQUE À LA BELLE ÉPOQUE (1880-1914)

#### 1. Introduction

Depuis les temps bibliques, l'homme s'est enivré et la société a cherché à contenir le phénomène, établissant un seuil de tolérance face à la consommation d'alcool. Or, subjective par essence, toute norme sociale tend à s'adapter à l'évolution de son environnement. C'est tout à fait ce qui se passe en Occident au XIXe siècle dans le cas de la consommation de boissons alcoolisées1. «Le doux ivrogne de l'époque précédente devient de plus en plus un dangereux alcoolique<sup>2</sup>.» L'acte de boire, si déplorable et amoral qu'il puisse paraître, n'est perçu que comme un comportement individuel jusque vers le milieu du XIXº siècle, lorsqu'il devient un fléau social, l'alcoolisme3, qu'il s'agit de contrôler, de juguler et de faire finalement disparaître. Dans toute l'Europe et aux Etats-Unis, on assiste dans la seconde partie du XIXe siècle à un mouvement sans précédent de lutte contre l'alcoolisme, selon des modalités qui diffèrent d'après le lieu et le moment.

En schématisant, l'historiographie fait apparaître deux grandes phases du phénomène en Suisse. Tout d'abord, dès les années 1830, l'élite libérale des régions protestantes et industrialisantes fait preuve d'une prise de conscience grandissante de la nécessité de lutter contre l'abus de consommation d'alcool. Dans une perspective positiviste, boire est devenu «un acte incivique qui entrave le développement de la société<sup>4</sup>»,

un gaspillage d'argent et d'énergie empêchant une réforme globale de la société qui amènerait bonheur et prospérité<sup>5</sup>. L'activisme antialcoolique du doyen Charles-Ferdinand Morel dans le Jura bernois protestant est à replacer dans ce contexte<sup>6</sup>.

Vers la fin du siècle, le mouvement antialcoolique prend une toute autre dimension. Mieux structuré et plus actif, il fonde son intervention sur une base doctrinale qui a grandement évolué. Désormais, la lutte contre l'alcoolisme devient un combat contre la dégénérescence du monde moderne et «se révèle un des véhicules privilégiés de réaffirmation du pouvoir et des valeurs de la bourgeoisie<sup>7</sup>». Dans les régions catholiques, l'Eglise y joue un rôle fondamental. Le but de cet article est d'établir les modalités selon lesquelles s'est développée la lutte contre l'alcoolisme dans le Jura catholique vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les sources consultées sont très hétéroclites; il n'existe nulle part de fonds organisé sur le sujet. J'ai essentiellement eu recours aux archives du préfet Ernest Daucourt8, à la presse de l'époque et à quelques écrits d'acteurs engagés dans cette lutte. Le manque de documentation sur l'activisme des milieux protestants, radicaux et socialistes limite largement la compréhension du phénomène antialcoolique dans l'actuel canton du Jura à la Belle Epoque. C'est donc avant tout l'engagement des milieux catholiques qui est envisagé ci-dessous.

# 2. Une consommation d'alcool en hausse?

Il serait aisé de voir dans une augmentation dramatique de la consommation d'alcool la source d'un mouvement nouveau de lutte contre l'alcoolisme. Si cette hypothèse a le mérite de la simplicité, il est en revanche bien difficile de la vérifier.

En effet, il n'existe pas de source statistique fiable sur la production – et encore moins sur la consommation – d'alcool jusque vers l'extrême fin du XIX° siècle. Malgré cela, on s'accorde pour affirmer que la consommation d'alcool connaît une croissance sans précédent dans la seconde partie du siècle. Deux facteurs essentiels sont à relever: l'augmentation de la production d'alcool et celle du nombre de débits de boissons.

Les révolutions agricole et technologique du XIX<sup>e</sup> siècle permettent en effet une production industrielle de boissons alcoolisées. Selon Mgr Bélet, on compte en 1881 près de 9000 distilleries dans le canton de Berne, produisant un total de 5 millions de litres d'eau-de-vie par an, soit quatorze litres par personne9. De plus, la révolution des transports facilite l'acheminement de boissons fermentées (vin, bière, cidre) à bas prix. Il s'en boit plus de 128 litres par habitant en Suisse entre 1880 et 1884<sup>10</sup>. Bien que la consommation d'alcool diminue par la suite, on ne sait en revanche pas quel était son niveau auparavant.

Pourtant, tous les témoignages contemporains concordent sur un point, à savoir une augmentation de la consommation d'alcool, qui engendre elle-même la nécessité de lutter contre ce nouveau fléau social. En fin de compte, c'est cette prise de conscience nouvelle qui importe, car c'est elle qui mène à la création du combat antialcoolique.

### 3. L'engagement des notables

Dans un premier temps, ce sont essentiellement les notables locaux qui s'engagent dans la lutte contre l'alcoolisme. A ses débuts, dans les années 1880, ce combat se limite presque exclusivement à une restriction de la consommation d'eau-de-vie, le moyen d'action privilégié se situant au niveau législatif. On peut mesurer l'engagement des notables à plusieurs niveaux, tels que l'aménagement de lois, la création d'un asile pour buveurs et le contrôle des auberges.

#### 3.1. La lutte sur le terrain législatif

C'est dans ce cadre qu'il faut replacer la pétition au Grand Conseil bernois des maires d'Ajoie contre l'eau-de-vie, en mars 1882, qui est l'un des premiers signes tangibles de l'engagement des notables contre l'alcoolisme. A cette occasion, Le Pays demande la mise sur pied d'une politique répressive de l'ivrognerie, à l'exemple de celle des cantons de

Neuchâtel et de Shaffhouse. Le Kulturkampf est alors à peine terminé et les notables conservateurs font de l'alcoolisme un enjeu politique: si l'ivrognerie persiste, c'est le fait d'un gouvernement radical incapable...

Vers le milieu des années 1880, toute l'attention se porte sur la révision de la législation de l'eau-de-vie qui va mener au contrôle monopolistique de l'Etat fédéral. Dans un premier temps, on modifie la loi cantonale sur la fabrication de l'eau-de-vie, qui date de 1869, dans le sens d'une plus forte imposition de l'alcool et de la limitation de la distillerie de pommes de terre aux seules distilleries industrielles. Cette loi permettant de sauver les intérêts industriels des uns tout en proclamant une lutte antialcoolique accrue chère aux autres, et en assurant de nouvelles ressources financières au canton, ne rencontre pas de véritable opposition. La votation du 11 mai 1884 lui donne une majorité de 74% de oui dans les districts catholiques.

Dans un second temps, le peuple suisse se prononce en faveur du monopole fédéral en matière d'alcool lors des votations du 24 octobre 1885 et du 15 mai 1887. Les positions sont alors beaucoup plus tranchées. Le parti radical, emmené par le conseiller national Joseph Stockmar, est absolument favorable à une forte taxation de l'alcool, ainsi qu'au monopole fédéral. Les arguments moraux invoqués cachent pourtant mal les intérêts fiscaux de cette | tants que ceux de la fée verte. On va

réforme centralisatrice. De leur côté, les conservateurs peinent à définir une position stable. Bien entendu, la question morale devrait logiquement les mener à soutenir l'action de l'Etat dans ce domaine. Mais il faut compter avec le soutien aux milieux agricoles, une opposition allergique à toute sorte de centralisation et la défense d'un libéralisme économique pur. Et puis, il ne faut pas oublier la présence de Joseph Choquard, indéfectible pilier du parti conservateur. Or, celui-ci a justement ouvert en février 1882 une distillerie industrielle à Porrentruy. Ses amis avaient bien accepté la révision constitutionnelle de 1885 mais ne lui font pas faux pas en 1887. Le Pays s'engage alors, presque seul contre tous, dans la bataille aux côtés de l'industriel ajoulot, lui-même à la tête d'un «Comité d'initiative» fantôme. La propagande se fait simpliste et populiste à l'extrême. On affirme dans Le Pays que «cette loi qui doit rapporter 9 millions, est essentiellement dirigée contre l'ouvrier et le paysan; ce sont eux qui, vu la cherté du vin, consomment de l'eau-de-vie11». Si la loi est bien acceptée au niveau fédéral (60% de oui), en revanche le Jura catholique la rejette massivement (80%

Enfin, la votation fédérale sur l'abolition de l'absinthe (5 juillet 1908) permet de rassembler les hommes de tous bords dans une contrée où les ravages de l'eau-de-vie sont de loin plus impord'ailleurs faire de cette boisson une sorte de bouc émissaire responsable du fléau alcoolique dans son ensemble. L'enthousiasme des notables est pourtant tempéré par une faible majorité d'acceptants dans le Jura catholique (55% de oui), alors que la population de Delémont et de Porrentruy rejette l'article constitutionnel 12.

ie

es

18

e

e

rt

ıt

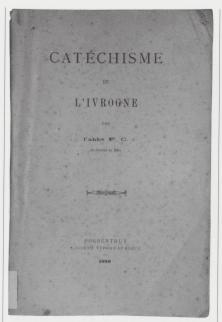
t,

i

#### 3.2. La création d'un asile pour buveurs

Les notables jurassiens s'engagent aussi à cette époque en faveur de la création d'un asile pour buveurs en terre catholique. Il faut remettre cette volonté dans le contexte de l'époque, qui voit foisonner une multitude d'institutions à caractère social visant un type particulier d'assistés. C'est le moment de la naissances des orphelinats, des hospices de vieillards et des hôpitaux médicalisés.

Ernest Daucourt, qui est aussi le fondateur de l'asile de vieillards de Saint-Ursanne et de l'orphelinat de Miserez, désire voir s'ouvrir un asile pour alcooliques dans le Jura catholique. Les premières volontés allant en ce sens se font jour en octobre 1899 mais ne se concrétisent que très difficilement. Il faut attendre 1901 pour que des représentants des trois districts catholiques se réunissent en assemblée et décident de l'achat du domaine agricole de Courtemelon<sup>13</sup>, après avoir songé à Belfond, où l'on crée un orphelinat. Mais cet enthousiasme des débuts va rapidement se heurter à des difficultés financières et politiques



Catéchisme de l'ivrogne (1889), par l'abbé Citherlet (1850-1920), l'un des fers de lance de la lutte pour la tempérance. Photo Pierre-Yves Donzé

insurmontables. Les communes, notamment, montrent peu d'empressement à passer à la caisse. Le municipalité radicale de Porrentruy promet dans un premier temps plus de 9000 francs mais demande à Daucourt d'installer son asile dans le château de Porrentruy, dont l'hospice périclite. Enfin, le canton de Berne refuse de s'engager, car il sub-

ventionne déjà un établissement de ce type à Nüchtern dans lequel les notables catholiques refusent d'y mettre «leurs» alcooliques.

Ces nombreuses difficultés ne découragent pas Daucourt, qui revient périodiquement à la charge, au moins jusqu'en 1929. Pour subvenir à de nécessaires recettes financières, il imagine même d'installer dans son asile pour buveurs la fabrique de balais de Moutier en voie de fermeture. Mais ce dernier projet ne se concrétise pas et l'asile pour buveurs ne verra jamais le jour.

#### 3.3. Le contrôle des auberges

Depuis l'Ancien Régime au moins, le contrôle des auberges répond essentiellement à une politique d'ordre public. Contrôler les auberges, c'est assurer une part de la sécurité et de la tranquillité de la cité. A cette fonction première vient s'en ajouter une seconde vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle: lutter contre l'alcoolisme.

C'est tout d'abord le gouvernement radical bernois qui instaure une loi restrictive sur les auberges (1879) avec une augmentation des patentes. Pour des raisons politiques évidentes, Daucourt et *Le Pays* s'associent aux aubergistes bernois dans les années 1880 pour exiger une baisse du prix de la patente. Ces derniers s'associent en lobbies fortement organisés et envisagent même en 1893 de présenter l'un des leurs aux élections au Conseil municipal de Porrentruy.

Dans les années 1890, les choses évoluent et Daucourt, parvenu à la préfecture d'Ajoie en 1894, va s'associer aux autorités communales et cantonales pour tenter de mettre les auberges sous contrôle. C'est dans ces années-là que plusieurs communes adoptent de nouvelles heures de fermeture plus restrictives des lieux publics. Daucourt emploie alors les gendarmes de la préfecture pour contrôler l'application de ces mesures 14.

L'Etat lui-même intervient dans ce domaine en subventionnant les quelques aubergistes qui refusent de débiter de l'alcool fort dans leur établissement. Mais cette subvention annuelle n'est que de 50 à 100 francs selon les cas et n'est que très peu populaire dans les cabarets jurassiens. Les quelques cas isolés, montrés en exemples dans les colonnes du *Pays* entre 1898 et 1908, cachent mal l'insuccès d'une telle mesure.

Enfin, on tente dans les années 1900 de s'attaquer à des auberges semi-clandestines appelées «débits de deux litres». Il s'agit en fait de magasins de vente en gros d'alcool. Lorsque l'on sait que la limite inférieure de vente en gros se situe à deux litres, il devient aisé de comprendre que ces établissements se transforment rapidement en des lieux de forte consommation. Ces débits sont très populaires vers la fin du siècle et deviennent bien nombreux: ils ne sont que 137 dans l'ensemble du canton de Berne en 1887 mais on en dénombre 1089 en 1897. Les autorités se proposent

d'agir contre ces établissements en élevant la limite inférieure de la vente en gros à dix litres, ce qui entraînerait la fermeture de la majeure partie d'entre eux. Une votation fédérale sur le sujet a lieu le 25 octobre 1903 et voit le peuple suisse rejeter cette proposition à 60%. Le Jura catholique vote non à 68%.

Dans son ensemble, le contrôle des auberges s'avère un échec qu'on peut expliquer par l'importance que prend le cabaret dans la sociabilité nouvelle qui naît au cours du XIXe siècle. Lieu de rendez-vous et de discussion par excellence, il devient aussi l'un des piliers de la démocratie naissante. La politique se fait au cabaret. Ainsi, lorsqu'il demande vers 1859 de l'aide à une association de bienfaisance, un Bruntrutain assure «que depuis dix ans personne ne m'a vu dans un cabaret en ville, à part les temps d'élection 15 ». On est alors bien conscient de ce fait et Démocrate et Pays s'accusent mutuellement en 1895 d'avoir inventé la «beuverie électorale 16».

Dans son ensemble, l'action des notables en matière de lutte antialcoolique s'avère un cuisant échec. Malgré l'acceptation populaire de la loi sur le monopole fédéral de l'alcool, dont les aspects financiers dépassent largement les mesures préventives, il n'a pas été possible d'ouvrir un asile pour buveurs en terre catholique, ni de mettre au point une politique efficace de contrôle des auberges. Le peuple a fait valoir l'un de ses droits considéré comme fondamental, celui de boire.

# 4. L'activisme associatif contre l'alcoolisme

Bien plus que l'engagement discret des notables contre l'ivrognerie, c'est l'apparition de sociétés populaires de lutte contre l'alcoolisme qui caractérise la Belle Epoque dans le domaine du combat antialcoolique. Au départ, ce sont des protestants de Bienne et du Jura réformé qui viennent prêcher la tempérance dans le Jura catholique. Emmenés par le pasteur de Moutier Alexandre Morel, ils interviennent d'abord dans la Baroche et dans les alentours de la ville de Delémont dès l'année 188017. Cette même année, ils fondent à Porrentruy une première société de tempérance. Mais celle-ci est fortement liée à l'Eglise protestante et rencontre les moqueries rieuses des milieux catholiques. Ainsi, Daucourt parle du «prêcheur qui voudrait nous conduire au ciel avec du sirop [mais] il est aussi écrit: le bon vin réjouit le cœur de l'homme 18 ». Quant au pasteur Morel, il fait part dans ses mémoires 19 d'une incompréhension des ecclésiastiques face à l'alcoolisme plutôt que de mauvaise volonté.

iı

u

d

p

q

a

ta

a

C

Mais, avec la fin du Kulturkampf, on observe un rapprochement des catholiques et des protestants dans une sorte d'œcuménisme antialcoolique. Dès décembre 1886, *Le Pays* soutient Morel dans ses conférences et parle de la Croix-Bleue en des termes honorables: «elle travaille au relèvement matériel et moral de la population<sup>20</sup>.» En février 1893, on fonde même une Ligue antial-coolique dans l'ensemble du Jura bernois, qui voit se regrouper pasteurs et notabilités catholiques.

Pourtant, l'intervention officielle de l'Eglise catholique dans le combat antialcoolique, au milieu des années 1890, crée à nouveau des problèmes relationnels avec la Croix-Bleue, sur fond politique. La presse se fait l'écho de plusieurs querelles ayant pour cadre le district de Porrentruy. Ainsi, en 1899, on accuse le café de la Croix-Bleue bruntrutaine, qui serait soutenu par l'Eglise protestante bâloise, de n'être «qu'une salle d'évangélisation et de réunion pour les Unions chrétiennes, les Salutistes, les Baedistes<sup>21</sup>». La même année, des incidents du même type se produisent un peu partout dans le district, et particulièrement à Chevenez qui possède deux sections locales de lutte contre l'alcoolisme...

Finalement, face au manque de popularité de la lutte antialcoolique, ces querelles sans lendemain s'estompent vers le tournant du siècle pour faire place à une alliance durable des forces antialcooliques. Dès 1901, des représentants de la Croix-Bleue assistent chaque année à la fête annuelle de la Ligue catholique contre l'alcoolisme.

Afin de mettre en lumière l'activisme catholique dans ce combat contre l'alcool, je me propose de présenter tour à tour les hommes qui mènent cette lutte, leurs moyens d'action et leurs discours.



Café de tempérance, Alle. Le Café de tempérance, dans lequel on ne sert pas d'alcool (ou, le plus souvent, pas d'eau-de-vie) joue, à l'intention de la communauté villageoise, le rôle de «vitrine» des groupements antialcooliques. Mais ils semblent n'avoir eu que peu de succès auprès de la population.

#### 4.1. Les meneurs

#### de la lutte antialcoolique

Mes recherches m'ont permis d'identifier une quarantaine d'individus qui mènent, de près ou de loin, la lutte contre l'ivrognerie dans le Jura catholique.

Une personnalité est omniprésente et incontournable, il s'agit du préfet d'Ajoie Ernest Daucourt. Son engagement n'étonne que peu si l'on garde à l'esprit son activisme dans la mise en place d'un catholicisme populaire et combatif. Il crée le quotidien *Le Pays* (1873) et le premier parti conservateur organisé, l'Union des campagnes (1877). Dans le domaine social, il met notamment sur pied l'orphelinat de Miserez et le home pour vieillards de Saint-Ursanne. On comprendra aisément que la lutte contre l'alcoolisme participe pour Daucourt à l'émergence du catholicisme social.

## L'ajoulote de la tempérance (sans date)

Sur l'air des «Adjolats»

Depuis Saint-Gall jusque chez nous (bis) Le mal est grand, entendez-vous? (bis) L'alcool, ce poison funeste, Cause plus de maux que la peste.

Refrain Ai n'en fa pu des pe, pe, pe Ai n'en fa pu des pe boyous Ça to des ri, ri, ri Ca to des risquetous

La pauvreté, la défaveur (bis) Sont le châtiment du buveur (bis) Sa vue excite les alarmes Ses excès font couler les larmes. (Ref.)

3. Les enfants le montrent du doigt, (bis) Se disant l'un à l'autre: Il boit (bis) Comme il sait arpenter la route! Il voit deux chandelles, sans doute. (Ref.)

4. Il faudrait cacher ces gens-là, (bis) Oser leur crier: Halte-là! (bis) Il faudrait à pareil spectacle Que l'autorité mit obstacle. (Ref.)

Mais, hélas! ils sont légion (bis) J'en trouve en toute la région (bis) au fond des bois, sur les montagnes Dans les cités, dans les campagnes. (Ref.)

Buveurs, il ne tiendrait qu'à vous (bis) D'être respectés comme nous. (bis) Pour cela sagement sévères, N'ayez que de l'eau dans vos verres.

Source: Archives de Saint-Charles, Fonds Ernest Daucourt.

Les véritables meneurs et hommes de terrain sont des ecclésiastiques. On peut répartir ces hommes en deux généra-

les années 1850, qui ont fait leurs armes durant le Kulturkampf, et qui sont à la tête de ce combat. On y rencontre notions. Tout d'abord, les prêtres nés vers | tamment les abbés Citherlet (1850-1920),

Jobin (1857-1912), Roy (1850-1926) et Rossé (1848-1921). Leur doyen d'âge et leader de cette lutte se trouve en la personne de l'abbé Joseph Membrez (1835-1921).

Aux côtés de ces hommes dans la force de l'âge apparaît une nouvelle génération de prêtres nés durant le Kulturkampf, qui vont s'engager fortement dans les combats sociaux du moment et participer à l'érection du catholicisme social. On remarque notamment la présence des abbés Joly (né en 1876), Quenet (1873-1962) et Stemmelin (né en 1872).

Il est tout à fait intéressant de constater qu'on n'a pas affaire à de vieux curés de campagnes en fin de carrière qui moralisent leurs ouailles durant l'office du dimanche. Au contraire, c'est la force vive de l'Eglise, des hommes jeunes, dynamiques et pleins d'entrain, qui se lancent dans le combat antialcoolique comme ils se lancent au même moment dans l'avènement d'un catholicisme populaire et militant. L'abbé Citherlet fonde l'orphelinat des Côtes (1890) et crée le journal La Croix fédérale (1906). Son confrère Jobin participe à la fondation de l'orphelinat de filles de Delémont. L'abbé Stemmelin développe le pèlerinage de Saint-Fromond à Bonfol. Enfin, l'abbé Léon Quenet est extrêmement actif dans les milieux ouvriers. Il fonde l'Union ouvrière catholique à Porrentruy (1902).

Pourtant, l'engagement de ces quelques prêtres, aussi remarquable soit-il, parvient mal à cacher un désintérêt généralisé du clergé jurassien pour la question de l'alcoolisme. Les exhortations et plaintes de quelques-uns n'y feront rien: l'ivrognerie restera un problème ignoré de la grande majorité des prêtres jurassiens.

et a

Z

a e

ıt

u

Les hommes d'Eglise sont secondés dans leur combat antialcoolique par quelques enseignants, emmenés euxmêmes par l'énigmatique Jules Riat (1871-1910)<sup>22</sup>. Ce jeune professeur secondaire de Vendlincourt, qui deviendra avocat par la suite, déploie une énergie folle à louer la tempérance par monts et par vaux. Il est suivi par quelques-uns de ses collègues instituteurs.

Ensuite, on observe un soutien passif et poli de nombreux notables locaux, maires de communes rurales, fabricants d'horlogerie ou avocats. Il s'agit avant tout d'un soutien moral de la part de personnalités locales ou régionales. On ne peut pas parler d'activisme antialcoolique de la part de ces individus.

Enfin, il est remarquable de noter l'absence de médecins et d'hommes de science. Mis à part les docteurs Boéchat, Crevoisier et Juillard qui interviennent dans la presse régionale pour démontrer les effets pervers de l'alcool sur le corps humain, les médecins ne se sentent pas concernés par l'alcoolisme. Celui-ci n'est pas perçu comme un problème médical mais essentiellement moral, qu'il faut donc laisser en mains ecclésiastiques. Même s'il peut en résulter des incidences négatives sur la santé des



Café de tempérance, Alle.

individus, le médecin ne peut rien faire contre ce fléau.

# 4.2. Les activités de la Ligue catholique contre l'alcoolisme

Réticents au départ à s'engager dans la lutte antialcoolique, les milieux catholiques interviennent au milieu des années 1890 pour contrer les succès enregistrés dans ce domaine par la Croix-Bleue. En septembre 1893, les évêques suisses, emmenés par celui de Saint-Gall, lancent un appel à l'engagement des prêtres contre l'alcoolisme. Dans le Jura, c'est le curé Citherlet du Noir-

mont qui prend les devants en fondant dans sa paroisse la première section jurassienne de la Ligue catholique suisse contre l'alcoolisme. Très rapidement, de nombreuses sections se créent dans tout le Jura catholique, sous l'influence décisive de quelques prêtres.

L'activité principale de ces sections est l'organisation de conférences sur le problème de l'alcoolisme. Celles-ci sont extrêmement nombreuses et fréquentes dans l'ensemble de la région. Ce sont en général des hommes d'Eglise ou des instituteurs qui y prennent la parole. Ensuite, ces diverses sections vont ouvrir de nombreux cafés sans alcool (ou sans eau-de-vie plus souvent) appelés «cafés de tempérance». Ils sont la visibilité du mouvement dans le village. Leur succès est très limité si l'on peut en croire les nombreux avis d'ouverture et de fermeture présents dans la presse locale. Il est rare qu'un établissement de ce type reste ouvert plus de quelques mois dans les villages.

Manifestement, ces deux activités principales des sections antialcooliques n'ont que très peu d'impact sur la population. Mais, en cette fin de XIXe siècle qui voit la naissance du catholicisme populaire et social, on va intégrer ces sections et la lutte contre l'alcoolisme dans un mouvement beaucoup plus large d'encadrement de la population par l'Eglise catholique. La lutte contre l'alcoolisme va devenir l'un des piliers de la contre-société catholique naissante<sup>23</sup>. Les sections locales de la Ligue catholique se diversifient dans un activisme social très large. On crée des fanfares et des sociétés de chant dans quelques villages. On organise des repas de Saint-Martin et des lotos.

Les conférences abordent des thèmes plus variés comme les problèmes agricoles (Courgenay, 1900) ou ouvriers (Porrentruy, 1901). A Porrentruy, on aménage dans les locaux de la Croix-d'Or<sup>24</sup> une cuisine populaire durant l'hiver 1899-1900, dont le but est de procurer un repas nourrissant et bon marché aux ouvriers.

Toute une nouvelle sociabilité se met donc en place autour de ces sections. Du problème de l'alcoolisme, on aboutit peu à peu à celui de la question des classes populaires. La lutte contre l'ivrognerie est complètement intégrée à la contre-société catholique qui apparaît alors. L'assemblée annuelle de la Ligue catholique dans le Jura prend la forme d'une fête religieuse populaire, avec messe en plein air, cortège dans la localité fleurie et sermon antialcoolique. La seconde réunion annuelle de la Ligue a lieu à la grotte de Sainte-Colombe, vers Undervelier, lors de la fête de la Sainte-Trinité. Plus ponctuellement, on remarque la tenue de discours contre l'alcoolisme dans le cadre des fêtes du Vorbourg à Delémont en 1897. La même année, le curé de Saulcy utilise la section locale du Piusverein pour la propagande antialcoolique dans la paroisse. En 1901, la section de Alle se rend en pèlerinage à Mariastein.

#### 4.3. Pourquoi combattre l'alcoolisme?

Les discours tenus par les meneurs de la lutte antialcoolique sont largement empreints de traditionalisme et de conservatisme. Leur analyse permet de comprendre pourquoi on s'est mobilisé à la Belle Epoque pour lutter contre l'ivrognerie.

La cause essentielle de l'alcoolisme résulterait de la destruction de la société traditionnelle. La démocratisation, l'industrialisation et la laïcisation auraient entraîné notre société à sa perte. Très souvent, on exalte un Age d'or disparu. Ainsi, l'abbé Citherlet parle des Waldstätten en affirmant que «c'est dans la sobriété que nos ancêtres puisaient la vertu et cette aimable simplicité qui élève les peuples<sup>25</sup>». Quant à l'abbé Rossé, il prend exemple sur la Rome antique:

On a vu le peuple romain se répandre à travers toute l'Europe et l'Asie avec une force prodigieuse. Pourquoi cela. C'est que ce peuple était sobre. Mais dès que la vigne fut cultivée en Italie, l'empire romain déclina et fut même entièrement détruit <sup>26</sup>.

Les catholiques qui s'engagent contre l'alcoolisme ont donc une vision décadente du progrès et de la modernité dont l'alcool est un reflet. Il est «l'ennemi qu'il s'agit de combattre, sans trêve ni merci, sous peine d'assister à la décadence matérielle, religieuse et morale de l'individu, de la famille et de la société<sup>27</sup>». L'abbé Citherlet développe le même discours:

é

1

1

q

18

n

[...] l'état de la société ne cesse pas d'empirer; le nombre des ivrognes augmente toujours; les hypothèques se multiplient; les banqueroutes succèdent aux faillites; les ruines s'accumulent; le paupérisme [...] envahit tous les âges et bouleverse toutes les conditions<sup>28</sup>.

Il n'y a pas que les prêtres à tenir ce discours sur la modernité. Le docteur Crevoisier, dans un petit article sur la démographie bruntrutaine d'ailleurs fort novateur, développe les mêmes arguments réactionnaires: «La poésie du village natal n'exerce plus son charme sur des esprits exclusivement préoccupés des jouissances matérielles et éblouis par le mirage trompeur de la ville<sup>29</sup>.»

Quant aux conséquences de l'alcoolisme, elles seraient multiples. On fait de l'alcool l'un des responsables de tous les maux de la société. Pour ces contemporains d'Emile Zola, la décroissance du nombre de mariages, les naissances illégitimes, la maladie, les infanticides, le suicide et le crime sont tous conçus comme des conséquences directes de l'alcoolisme qui mènent à la «destruction des familles et des races<sup>30</sup>». Pour résumer le tout, Le Pays déclare que «l'alcoolisme est en effet un des plus grands maux que le progrès et la liberté, entendus à la manière radicale, ont fait éclore et prospérer dans l'Europe contemporaine<sup>31</sup>».

Mais surtout, l'alcoolisme éloigne les fidèles de l'Eglise et la lutte antialcoolique doit les ramener sur le chemin qui est le bon. Le remède à l'alcoolisme et à la dégénérescence se trouve donc dans une société d'ordre et de religion telle qu'elle se met en place dans le cadre de la contre-société catholique dès les années 1880. Il faut évidemment s'attaquer à la consommation croissante d'eau-devie, «l'alcool fourni par l'industrie<sup>32</sup>»,

mais avant tout il faut lutter contre la laïcisation, «avant tout, redevenir chrétien³³» écrit *Le Pays* en 1908. C'est ce dont se réjouissent les organisateurs d'une journée antialcoolique tenue à Courgenay en 1899 et qui déclarent:

La population du riant village de Courgenay est active, intelligente; elle aime l'ordre, l'économie et le travail. [...] Puisse la population si laborieuse de Courgenay continuer ces belles traditions d'ordre et d'économie: laisser complètement de côté les habitudes bachiques, comme elle a su se dépouiller complètement, pour les offices du dimanche, de la blouse traditionnelle d'Ajoie<sup>34</sup>.

### 5. Conclusion

Ce rapide aperçu de la lutte contre l'alcoolisme dans le Jura catholique à la Belle Epoque met en lumière le peu de popularité de ce combat dans nos contrées. La population défend généralement son droit de boire lors de diverses votations populaires. Quant aux sections de la Ligue catholique contre l'alcoolisme, elles n'enregistrent que peu de succès. Il est extrêmement difficile de prôner l'abstinence ou la tempérance dans une société pour laquelle la consommation d'alcool, et qui plus est d'eau-de-vie, a valeur de trait culturel. Même *Le Pays*, ardent moraliste à ses

heures, en oublie à l'occasion son attitude rigoureuse. Ainsi, il se réjouit en 1897 de la tenue de plus de 40 danses publiques dans le Jura catholique à l'occasion des festivités de Saint-Martin et écrit à cette occasion: «A la Saint-Martin, bois le bon vin, et laisse l'eau pour le moulin<sup>35</sup>.»

Mais, dans sa fonction latente d'intégration des masses populaires catholiques, la lutte contre l'alcoolisme a un effet bénéfique dans le sens de la renaissance d'une Eglise militante et sociale. Bien qu'elle n'en soit pas l'unique facteur, la lutte antialcoolique participe à la mise en place de la contre-société catholique.

Ce phénomène n'est pas propre au Jura mais se rencontre dans d'autres fiefs catholiques en proie à la modernité en cette fin de XIX° siècle. Des études portant sur cette même problématique dans le canton de Fribourg<sup>36</sup> et en France voisine<sup>37</sup> aboutissent aux mêmes résultats. Ainsi, Vincent Petit termine ses recherches sur le Haut-Doubs en parlant d'une «tentative de régénération morale dont l'ambition est de restaurer, face à la modernité, une société d'ordre, d'économie, de chasteté, de tempérance, en un mot, une société chrétienne<sup>38</sup>». On ne saurait mieux conclure le cas jurassien.

> Pierre-Yves Donzé Genève

#### Notes

Pour une vision globale du phénomène alcoolique, voir l'ouvrage de Jean-Charles SOURNIA, Histoire de l'alcoolisme, Paris: Flammarion, 1986, ainsi que l'excellente étude de Didier NOURRIS-SON, Le Buveur du 19° siècle, Paris: Albin Michel, 1990.

<sup>2</sup> D. NOURRISSON, Le Buveur..., p. 9.

<sup>3</sup> Le mot *alcoolisme* date du milieu du XIX° siècle et aurait été introduit dans le langage médical en 1852 par un médecin suédois, Magnus Huss. Auparavant, on parle d'ivrognerie.

<sup>4</sup> D. NOURRISSON, Le Buveur..., p. 9.

<sup>5</sup> Pour le canton de Vaud, voir le travail de Chantal OSTORERO, Boire... ou ne pas boire...: aspects du discours antialcoolique des élites vaudoises au XIX<sup>e</sup> siècle (1830-1905), Université de Lausanne, 1988 (mémoire de licence).

<sup>6</sup> Sur l'activisme antialcoolique du doyen Morel, voir *Cinquante ans de Croix-Bleue à Tramelan. Notice historique publiée à l'occasion du jubilé de la section 1880-1930*, Tramelan, Imp. Choffat, Vuilleumier et Co, 1930. Les archives du doyen Morel conservées à Corgémont regorgent par ailleurs de documents relatifs au problème alcoolique.

<sup>7</sup> Chantal OSTORERO PHILIPPOZ, «Alcoolisme et dégénérescence: le discours antialcoolique des élites vaudoises au tournant du siècle», *Equinoxe*, 6 (1991), p. 143-59, p. 159.

<sup>8</sup> Conservées au collège Saint-Charles, à Porrentruy.

<sup>9</sup> Jean-Pierre BÉLET, *Mémoires pour servir à l'histoire du Pays de Porrentruy depuis l'invasion des alliés jusqu'en 1883*, s.l. [Porrentruy]: s.n. [Le Jura], 1971-73, t. 2, p. 385.

<sup>10</sup> Actuellement (1991-1995), il se boit en Suisse 4,1 litres de boissons distillées par an et par habitant (soit près de quatre fois moins) et 115,1 litres de boissons fermentées.

<sup>11</sup> Le Pays, février 1887.

<sup>12</sup> Rappelons que cet article constitutionnel sur l'abolition de l'absinthe est accepté par 64% du peuple suisse et par l'ensemble des cantons sauf Neuchâtel et Genève.

<sup>13</sup> Ce domaine a le double mérite d'être suffisamment éloigné des villages voisins (et donc d'une éventuelle auberge) et de permettre le relèvement des buveurs par le travail, agricole en l'occurrence. Il est probable que les idées hygiénistes en vogue à ce moment jouent en faveur du choix d'un travail physique en plein air favorable au redressement moral. L'achat d'autres domaines agricoles excentrés est envisagé à la même époque.

<sup>14</sup> Je n'ai malheureusement pas eu le loisir de consulter les archives de la préfecture et les rapports de police sur ce sujet. Il est fort probable que de tels documents soient très riches en informations. <sup>15</sup> Archives de la bourgeoisie de Porrentruy, III. X. Bureau de bienfaisance, 4. Divers, lettre non da-

tée mais probablement de 1859.

 <sup>16</sup> Le Pays, 7 septembre 1895.
<sup>17</sup> Date de l'ouverture du premier café sans alcool du canton de Berne, en ville de Bienne.

18 Le Pays, 20 mars 1884.

<sup>19</sup> Alexandre MOREL, *Les temps héroiques de la Croix-Bleue – Mémoires d'un vétéran*, Neuchâtel: Victor Attinger, 1925.

<sup>20</sup> Le Pays, 2 décembre 1886.

<sup>21</sup> *Ibid.*, 21 février 1899.

<sup>22</sup> Jules Riat (1871-1910). Né à Mormont, il est instituteur à Soubey (1890), puis à Mormont. Il devient professeur secondaire à Vendlincourt et président du synode scolaire d'Ajoie. Par la suite, il entreprend des études de droit à Neuchâtel, obtient son brevet d'avocat et est nommé président du tribunal de La Neuveville (1904). Il tente maladroitement une carrière politique en Ajoie: refusant de se rallier au parti conservateur, il se veut «indépendant» avant de se rapprocher du parti radical. Candidat malheureux au Grand Conseil bernois (1906), il se présente sans succès contre Daucourt à la préfecture d'Ajoie (1910).

<sup>23</sup> Lorsque je parle de «contre-société catholique», je l'entends telle que l'a définie Urs Altermatt dans son ouvrage Le Catholicisme au défi de la modernité: l'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Lausanne: Payot, 1994.

<sup>24</sup> Nom de la section locale de la Ligue catholique contre l'alcoolisme.

<sup>25</sup> F. CITHERLET, *Catéchisme de l'ivrogne*, Porrentruy: Société typographique, 1889, p. 21.

<sup>26</sup> Le Pays, 4 mai 1899. <sup>27</sup> Ibid., 20 avril 1899.

<sup>28</sup> F. CITHERLET, *Catéchisme...*, p. VI.

<sup>29</sup> *Le Pays*, 21 septembre 1884.

<sup>30</sup> F. CITHERLET, Catéchisme..., p. 177.

<sup>31</sup> Le Pays, 3 mars 1892.

32 Ibid., 9 avril 1908.

33 *Ibid.*, 8 décembre 1886.

34 Ibid., 15 juin 1899.

35 Ibid., 13 novembre 1897.

<sup>36</sup> Martine LAMBERT, *Les Elites fribourgeoises face à l'alcoolisme au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle (1874-1919): Réactions et actions*, Université de Fribourg, 1994 (mémoire de licence).

<sup>37</sup> Vincent PETIT, «L'ivrognerie dans les montagnes catholiques du Doubs au milieu du XIX° siècle», Revue neuchâteloise d'histoire, 1 (1999), p. 49-83.

38 Ibid., p. 83.

Les photographies des Cafés de tempérance nous ont été fournies par la Commune d'Alle. Qu'elle en soit ici remerciée.